

Le SFCD, ses acquis

Depuis sa création le SFCD a gagné de nombreuses batailles qui ont été utiles aux Femmes Chirurgiens Dentistes, mais également à l'ensemble de la profession, voir à l'ensemble des professions libérales.

Dans les **années 1950** : trois victoires ont été portées au crédit du SFCD pour obtenir **l'égalité des droits entre hommes et femmes exerçant notre profession.**

1. obtention de l'égalité de statut entre l'orphelin de mère chirurgien dentiste et celui de père chirurgien dentiste
2. obtention d'une double pension pour l'orphelin d'un couple de chirurgiens dentistes
3. obtention des droits de pension de réversion pour les conjoints de femmes chirurgiens dentistes.



1984 : Obtention du départ à la **retraite anticipé pour les femmes ayant eu des enfants**

Le SFCD a du à nouveau se battre en 2010 pour que cet acquis soit maintenu : souvenez vous de la pétition retraite ! Il a réussi à faire reculer la CARCDSF et maintenir ce droit

1994 : Dissociation du statut "professionnelles libérales" de celui de "conjointes de professionnels libéraux", afin que les femmes chirurgiens dentistes ne soient plus confondues avec les femmes DE chirurgiens dentistes. C'est la **reconnaissance du statut de professionnelle à part entière pour les femmes chirurgiens dentistes.**

1995 : Succès du dossier maternité pour les 60 ans du Syndicat et **obtention pour toutes les femmes des professions libérales d'allocations maternité.**

Ces allocations concernent aujourd'hui plus de 600.000 femmes exerçant des professions indépendantes et 10.000 d'entre elles bénéficient chaque année de ces mesures.



2000, le SFCD organise un **Forum mondial des Femmes Chirurgiens dentistes** au cours du congrès ADF/FDI. Pour la première fois en France, des consœurs des différentes régions du monde ont pu exposer leur exercice avec leur spécificité et leur particularité féminine. Pas moins de 9 femmes provenant de 3 continents différents pour nous exposer leur quotidien et leur vision de l'avenir de la profession dans chacun de leur pays respectifs. Une journée inoubliable pour toutes celles qui y ont participé.

2004, le SFCD a réalisé un travail sur la prévention intitulé : **Prévention Bucco-Dentaire en France.** Parmi nos propositions, nous préconisons pour la prévention bucco-dentaire chez l'enfant " un examen de Prévention obligatoire, pris en charge à 100% pour l'entrée en CP et en 6ème. " Michel Yahiel avait retenu cette proposition dans son rapport : c'est l'examen des 6,12 ans officialisé par l'article 34 de la loi de financement de la Sécurité sociale 2001.

Le SFCD s'est mobilisé fortement pour que cet examen n'ait pas lieu en milieu scolaire mais au cabinet dentaire

2007, au cours de son séminaire annuel, le SFCD se penche sur le **statut de nos assistantes dentaires** ce qui déclenche une réflexion globale sur le fonctionnement de notre cabinet.

2007 : le SFCD édite la "**première nomenclature commentée**". Ce livret est le fruit d'un travail syndical de plusieurs mois. Cette nomenclature commentée a été adressée au Directeur Délégué à la Gestion et l'Organisation des Soins, au Responsable du Département des Actes médicaux et à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Nous avons demandé des éclaircissements sur les points répertoriés et une lecture approfondie du livret, afin de vous livrer des réponses à certaines questions sujettes à interprétation. Ce livret constitue une référence, à avoir sous la main sans aucun doute !



2008 : le SFCD édite un livret "**traçabilité, entre qualité et précaution, les obligations du chirurgien dentiste**" nous sommes nombreuses à avoir mis en place, dans notre cabinet, la traçabilité, sans en avoir conscience, sans que cela relève d'une réelle démarche. A partir de là, il suffit de rationaliser, systématiser, ce qui se fait déjà, regarder ce qui manque et poursuivre de façon méthodique, pour qu'à la fin, rien n'échappe à votre vigilance. Ce livret fait le point, à travers quelques exemples choisis, sur vos obligations au cabinet dentaire et vous donne les clés démarrer la mise en conformité de votre cabinet

2012 : le SFCD propose des **pistes de travail modernes, innovantes et globales**. Nous vous en avons dévoilé une brève synthèse dans notre dernier e mail, nous ne manquerons pas de vous en dévoiler plus au cours des semaines qui suivent.